

"Quant à l'*Union typographique Internationale*, j'y suis opposé, d'abord parce que c'est une organisation neutre et que nous, catholiques, si nous voulons rester fidèles aux principes de l'Eglise et suivre les enseignements des Souverains Pontifes, nous devons nous garder d'y entrer. J'ai toujours travaillé, pour établir à Québec, une union catholique des ouvriers de l'imprimerie, et je suis heureux de constater que nous sommes en train de réussir.

"Et puis, l'organisation qui nous demande de la favoriser n'est, après tout, qu'une organisation étrangère, fortement apparentée au socialisme.

"Une partie de l'argent que versent à cette union ses membres québécois est envoyé à Indianapolis où la société a son siège.

"Je me refuse à reconnaître aucun droit à cette association".

Cela tout seul aurait suffi pour montrer sous ses vraies couleurs l'*Union typographique Internationale*; mais "abondance de biens ne nuit pas", même au Comité des Finances; et l'on entendit la lecture d'une lettre de l'*Union Catholique des Ouvriers Imprimeurs et Relieurs de Québec*, en réponse aux prétentions exprimées par les délégués internationaux au cours d'une séance antérieure du Comité.

Voici le texte de cette lettre:

Québec, le 15 mai 1916.

A M. le Président du Comité des Finances,

Hôtel de Ville,

Québec,

M. le Président,

Le *Soleil* de vendredi rapporta't que, la veille, une "délégation importante" s'éta't présentée, "au nom des un'ons ouvr'ères de Québec" devant le Comité des Finances et lui avait demandé de n'accorder les travaux d'impression et les contrats d'annonces de la cité qu'à des ateliers employant des ouvriers unionistes.

D'après l'*Action Catholique* et l'*Événement*, le porte-parole de la délégation, M. Vincent Fusk, aurait ajouté que, si le Comité des Finances adopte une pareille ligne de conduite, il ne devra confier aucun travail typographique à l'*Action Catholique* qui n'emploie pas d'ouvriers unionistes.